



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## enseignants

Question écrite n° 76192

### Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les actions en faveur des enseignants débutants qu'il s'était engagé à mettre en oeuvre durant l'année 2005. Le budget de l'éducation nationale adopté pour l'année 2005 prévoyait en effet plusieurs mesures visant à accroître l'attractivité des professions enseignantes. L'une d'entre elles était destinée à aider l'installation ou l'équipement des enseignants en début de carrière sortant de l'IUFM. Elle devait prendre effet en septembre 2005. De plus, il avait déclaré lors de la discussion sur le projet de loi des finances 2005 : « Pour les personnels enseignants, une provision de 34 millions d'euros en année pleine est prévue pour renforcer les carrières. S'il est souhaitable que cette mesure soit ciblée sur les enseignants en début de carrière, la question de son affectation demeure néanmoins un sujet ouvert, qui sera soumis aux syndicats dans les prochains mois. » Or, le groupe de travail qui devait être mis en place ne s'est toujours pas réuni. En conséquence, il lui demande que ces engagements soient tenus et que le groupe de travail annoncé à cet effet à l'Assemblée nationale se mette effectivement en place.

### Texte de la réponse

Dans les prochaines années, compte tenu de la structure démographique des corps enseignants, un renouvellement important de ces corps devrait avoir lieu. Cette perspective a conduit le ministère de l'éducation nationale à examiner les éléments contribuant à l'attractivité du métier d'enseignant. Dans ce contexte, une provision avait été inscrite en loi de finances pour 2005 en vue de mettre en oeuvre des mesures visant à améliorer l'attractivité des carrières enseignantes. Les contours précis des mesures devaient être définis en cohérence avec les lignes directrices de la nouvelle loi sur l'école. L'affectation de cette provision à des mesures en faveur des personnels enseignants demeure un sujet ouvert. L'amélioration des conditions d'entrée dans la carrière des enseignants débutants est une préoccupation majeure. Il est néanmoins nécessaire de se donner le temps d'une réflexion approfondie : la création d'une prime de début de carrière ne saurait constituer la seule réponse aux difficultés rencontrées par les enseignants en début de carrière. Il pourrait, par exemple, être envisagé de cibler les mesures sur les jeunes enseignants confrontés à des difficultés particulières, par exemple lorsqu'ils contribuent à l'éducation prioritaire. C'est pourquoi, même si en 2006 l'effort a été prioritairement porté sur la mise en oeuvre du remplacement de courte durée afin de répondre à la mission confiée par la loi d'orientation pour l'avenir de l'école aux enseignants en matière de continuité du service, les réflexions visant à améliorer les débuts de carrière demeurent pleinement d'actualité. Il convient, de plus, de mentionner les efforts réalisés en loi de finances afin d'améliorer les perspectives de carrière des personnels enseignants près de 4 MEUR sont notamment réservés pour augmenter le nombre de promotions à la hors classe. Cet effort contribue également à l'attractivité des professions enseignantes. L'attractivité des métiers enseignants et les conditions de travail des enseignants sont l'objet d'une attention particulière : la diversité des actions engagées dans ce sens témoigne de l'engagement du ministère en faveur d'une meilleure reconnaissance des personnels.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Chassaigne](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (5<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 76192

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 18 octobre 2005, page 9647

**Réponse publiée le :** 2 mai 2006, page 4704